

PARTICULIER EMPLOYEUR

Marie QUENET

IBAN : FR76 1695 8000 0164 1899 5580 630

BIC/SWIFT : QNTOFRP1XXX

Veuillez trouver ci-dessous une simulation de facture pour une semaine pour le recrutement de votre salarié(e) à domicile. Cette proposition vaut devis et est valable 15 jours à compter de son édition.

Vous fixez la rémunération de votre salarié(e) à 20€ brut/heure*.

3 passages par jour 7J/7. Le matin, aide au lever, habillage, petit déjeuner, Le midi aide au repas, entretien du logement, le soir: Aide au repas et aide au coucher

Passage de l'infirmier de coordination Tantor une fois par mois à domicile pour s'assurer de la bonne adéquation du plan d'aide avec le besoin et l'adapter si besoin.

Simulation pour une semaine en fonction de l'évaluation de vos besoins :

Nature	Durée / Quantité	Prix unitaire HT	Sous-total HT	TVA	Total TTC
Salaire, congés payés, charges salariales et charges patronales de votre salarié(e) - En semaine* Exonération +70 ans. Hors weekends et jours fériés**.	15	23,17 € HT	347,55 € HT	0,00 €	347,55 € TTC
Salaire, congés payés, charges salariales et patronales de votre salarié(e) - Weekends et jours fériés* Indemnités weekends et jours fériés comprises**.	6	27,80 € HT	166,80 € HT	0,00 €	166,80 € TTC
Salaire, congés payés, charges salariales et patronales de votre salarié(e) Forfaits surveillance 12h (jour ou nuit)	0	127,48 € HT	0,00 € HT	0,00 €	0,00 € TTC
Frais de gestion du service mandataire. TVA à 20%	1	154,53 € HT	154,53 € HT	36,80 €	185,43 € TTC
Frais de dossier - Intervention temporaire TVA à 20%	0	0,00 € HT	0,00 € HT	0,00 €	0,00 € TTC
Frais de déplacement***	0	0,00 € HT	0,00 € HT	0,00 €	0,00 € TTC

Date d'échéance règlement : Fin de mois + 3 jours – Taux pénalité de retard : 11,00 % Ce devis peut ouvrir droit à un crédit d'impôt**** : - 349,89 € (sous conditions et selon la loi de finances en vigueur).	Total HT	668,88 €
	TVA	36,80 €
	Total TTC	699,78 €
	Total TTC après crédit d'impôts****	349,89 €

*La détermination du salaire reste une prérogative du client particulier employeur. Vous fixez la rémunération de votre salarié(e) à 18,18€ brut/heure + 10% de congés payés. Le taux de TVA appliqué est de 20% et s'applique sur les frais de mandat liés au mandat de gestion proposé.

** Les tarifs TTC sont majorés de 20% les week end et jours fériés. Le 1er Mai une majoration de 100% du tarif TTC est appliquée. Le salaire de l'intervenant et les charges sociales afférentes (inclus dans le prix TTC affiché) ne sont pas assujettis à la TVA.

*** : Base de calcul : Indemnité kilométrique selon le barème de l'URSSAF

****Le montant après crédit d'impôt est indiqué sous réserve de la situation fiscale de chaque contribuable et du maintien de la législation en vigueur. Attention, dans le cadre d'un contrat de placement de travailleurs, le consommateur est l'employeur de la personne qui effectue la prestation à son domicile. En cette qualité d'employeur, le consommateur est soumis à diverses obligations résultant notamment du code du travail et du code de la sécurité sociale.